Règlement particulier du Tournoi Promobad d'été Jeunesdu VDD Mercredi 30 Juin 2021

Article 1

Le tournoi est organisé par le Volant des Dômes. Il est autorisé par la Ligue Aura sous le numéro : 2009604. Le tournoi se déroulera conformément au règlement FFBad et aux précisions de ce règlement particulier.

Il se déroulera le Mercredi 30 Juin de 14h à 19h, au gymnase René Soulier (Clermont Ferrand) sur 5 terrains.

Article 2

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFBaD. Le nombre d'inscriptions est limité à 80 joueurs. La date limite d'inscription est fixée au 27Juin 2021. De plus un quota de 40 joueurs est réservé pour le club organisateur.

Article 3

Il se déroulera en Simple Hommes et Simple Dames Il est ouvert aux catégories Minibad à Junior.

Article 4

Les rencontres se dérouleront par poules de niveau de 4 ou 5 joueurs.

Les séries seront définies en fonction des catégories des joueurs mais également de leur niveau de jeu. Cette répartition peut se faire en accord avec les entraîneurs concernés

La compétition se déroulera sur le logiciel fédéral Badplus.

Un classement par poule sera effectué à la fin du tournoi.

Le GEO sera Stéphane Boutet

Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 11 points.

Article 5

Les matchs se dérouleront en auto arbitrage. Si le volant touche les structures au service, il sera let une fois, puis faute dans le jeu.

Article 6

Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige entre les joueurs, le volant choisi sera le volant officiel du tournoi, le volant RSL3, disponible à la vente dans la salle.

Article 7

L'inscription au tournoi entraîne l'acceptation automatique du présent règlement. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier ce présent règlement, afin de concourir et d'améliorer le déroulement du tournoi.